

Mise à disposition de document

Pour les étudiants et enseignants de l'Université de Nîmes,

Vous pouvez demander la mise à disposition des documents dans le lieu de votre choix.
Attention, vous avez 7 jours maximum pour retirer le document.

Pour cela, merci de compléter toutes les rubriques ci-dessous, puis cochez la case "Envoyer"

Votre nom

Votre prénom

Votre mail

Etes-vous

Etudiant

Enseignant

Autre

Numéro de carte lecteur

Titre du livre ou de la revue

Auteur

Cote du livre / ou numéro et date de la
revue

Lieu de remise du document

Bibliothèque Vauban

Antenne Hoche

Antenne Carmes

Laboratoire GIS

Commentaire